# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-6-81703476

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP No 523 AD

**EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »**
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

**SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX**
*Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX*
*Tél. (88) 61 49 50 Poste 457*

**ABONNEMENT ANNUEL :** 70 F
*Régisseur de recettes D.D.A.*
*2, rue des Mineurs*
*67070 STRASBOURG CEDEX*
C. C. P. STRASBOURG 5.508.00 F

IMPRIMERIE DE LA STATION « ALSACE et LORRAINE » — Directeur-Gérant : J. THIAULT


Bulletin n° 14 — 3 juin 1981

## / ARBRES FRUITIERS /

### - POMMIER - POIRIER -

#### TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Des risques de contaminations primaires persistent à partir des dernières ascospores restant à libérer. La protection des vergers doit être maintenue, même sur les variétés où l'on note l'absence de fruits après les dégâts de gel, afin d'éviter toute sortie de taches primaires.

Intervenir en traitement mixte (tavelure - carpocapse). Ce traitement sera le dernier à effectuer contre les tavelures dans les vergers correctement protégés.

#### CARPOCAPSES DES POMMES ET DES POIRES

Les premières pontes déposées sous manchons de contrôle sont proches de l'éclosion. Les dates des premières captures en pièges sexuels assez proches l'une de l'autre dans les principales zones arboricoles de la Circonscription, permettent de préciser que, en l'état actuel des conditions climatiques favorables à l'activité du carpocapse, les dates des premières éclosions seront également très groupées.

Ainsi, un premier traitement insecticide est conseillé dans l'ensemble des vergers de la circonscription dès le 5 juin. Ce traitement devrait être effectué au plus tard le 9 juin.

Dans les vergers de pommiers où des dégâts de tordeuses de la pelure ont été observés l'an dernier, notamment la région de BARR et le nord du département du Bas-Rhin au-delà de la forêt de HAGUENAU, préférer un produit actif à la fois contre le carpocapse et la tordeuse de la pelure tel que azinphos (si possible azinphos acaricide en raison des risques de recrudescence des araignées rouges si azinphos seul est utilisé) ou méthidathion.

#### OIDIUM DU POMMIER

Renouveler la protection. Ajouter un anti-oïdium à la bouillie destinée à lutter contre la tavelure et le carpocapse. Avant tout mélange s'assurer de la bonne compatibilité des produits entre eux. Poursuivre la destruction des pousses oïdiées.

#### PSYLLES DU POIRIER

Les psylles se montrent maintenant plus actifs. De nouvelles pontes sont déposées et l'on observe de nombreuses éclosions.

.../...

P 300

Lorsque cinq grappes sur 100 pour les Riesling et les Gewürztraminer ou 20 grappes sur 100 pour les autres cépages hébergent au moins une chenille, le traitement avec un produit curatif est à réaliser, soit, normalement dans le Haut-Rhin à partir du 5 juin et dans le Bas-Rhin à partir du 11 juin.

Attention au parathion, produit toxique vis-à-vis des abeilles. Il est prudent, dans les vignes où ces insectes sont observés, de traiter en dehors des périodes de butinage (tôt le matin, ou bien en fin d'après-midi, de préférence par temps couvert). L'utilisation du parathion, par poudrage, doit être évitée dans les situations fréquentées par les abeilles.

MILDIOU

Dans le cadre de notre concours de détection des foyers primaires, aucune tâche ne nous est parvenue à ce jour. Cependant, en raison des risques importants de dissémination de cette maladie, il est fortement recommandé de renouveler la protection fongicide et de joindre un anti-mildiou à la bouillie insecticide.

OIDIUM

Un développement de cette maladie est constaté sur grappes, feuilles et sarments dans bon nombre de secteurs. Joindre un anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou.

/ GRANDES CULTURES /

- CEREALES -

STADES (échelle de Feekes-Large)

- Blé d'hiver : 10.1 à 10.5 (épiaison - floraison)
- orge d'hiver-escourgeon : 10.5.4. - 11.1 (formation du grain - maturité laiteuse)
- orge de printemps : 10. - 10.1 (gonflement - épiaison).

MALADIES DES FEUILLES ET EPIS

- Sur blés d'hiver : le stade épiaison, stade optimum d'intervention contre les maladies des épis, est à présent atteint dans la plupart des situations de la Circonscription. La décision d'une éventuelle intervention fongicide est à prendre sans tarder.

Il appartient à chaque producteur de situer le niveau de risque pour chaque parcelle en tenant compte des dernières pluies orageuses (voir notre bulletin n° 12 du 22 mai).

Dans le cadre du réseau d'observations, on relève actuellement la présence de la fusariose sur 90 % des parcelles et de la septoriose notée dans 50 % des parcelles sur les feuilles supérieures.

Les rouilles sont rarement observées.

L'oïdium est en progression, mais les dernières feuilles sont peu affectées.

Aucune maladie n'est signalée sur épis jusqu'à présent, mais précisons qu'un traitement à l'épiaison est préventif dans tous les cas.

- sur orges d'hiver et escourgeons : tout traitement fongicide est à présent inutile.

RAVAGEURS

Les pucerons des épis (Sitobion avenae) sont pratiquement absents des cultures de céréales, mais on observe localement la présence de pucerons sur feuilles ; dans ces cas, il s'agit essentiellement de l'espèce Rhopalosiphum padi qui passe rarement sur épis.

Aucun traitement insecticide ne se justifie pour l'instant. Les cultures sont à surveiller jusqu'au stade 11.2 (grains pâteux).

.../...

P301

- HOUBLON -

MILDIOU

La forte poussée végétative des lianes de houblon se poursuit. Comme les pluies orageuses ont localement été importantes, il est conseillé de reconduire la protection fongicide, dès le 9 juin.

PUCERONS (rappel)

Dans les parcelles non traitées jusqu'à ce jour, l'évolution des populations de pucerons est à surveiller. En cas de fortes colonisations, ajouter un aphicide à la bouillie anti-mildiou.

Pour éviter les phénomènes d'accoutumance, il est recommandé aux producteurs désirant appliquer ultérieurement le dimefox (Terra-sytol) au pied de la souche, d'utiliser pour cette pulvérisation, un aphicide n'appartenant pas à la famille des organo-phosphorés.

OIDIUM

Maintenir la protection contre cette maladie. A préciser que les rosées matinales suivies d'un temps chaud et brumeux sont favorables à l'installation de l'oïdium.

---------

/ REPONDEURS TELEPHONIQUES /

- secteur Alsace : (88) 60.30.10 (conseils céréales, colza, maïs, vigne),
- secteur Lorraine : (8) 337.45.98 (conseils céréales, colza, arbres fruitiers)
- répondeur téléphonique de la Météorologie Nationale de MEYENHEIM : (89) 81.04.47 (spécial vigne - Haut-Rhin).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"

J. HARRANGER